



Colloque organisé par le Centre de Droit Social, UR 901, FDSP, AMU

Quel périmètre pour le droit pénal du travail ?

Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, Amphi Mistral

9h Propos introductifs par Monsieur Alexis BUGADA, Professeur à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, Directeur du Centre de Droit Social UR 901, AMU

I. UN PERIMETRE EN EVOLUTION

9h15 Les compétences spéciales et les compétences concurrentes de l'inspection du travail, Mesdames Mathilde FAVRE-ARTIGUES & Marie-Ange GAS, Inspectrices du travail, DDEETS Bouches du Rhône

9h35 Les modalités d'enquête en droit pénal du travail, Madame Lottie JAVELAS, Substitut près du Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence

II. UN PERIMETRE D'APPLICATION ETENDU DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL

10h Les atteintes à l'intégrité physique en droit pénal du travail, Madame Véronique DONSIMONI, Maître de conférences HDR en droit privé, Directrice adjointe du Centre de Droit Social, FDSP, AMU

10h20 Les atteintes à l'intégrité morale et à la dignité en droit pénal du travail, Monsieur Stéphane DETRAZ, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Paris Saclay

10h45 Pause 15 minutes

11h Les atteintes aux biens en droit pénal du travail, Madame Corinne ROBACZEWSKI, Professeure à l'Université de Lille

11h20 Des délits d'entrave et de travail dissimulé : de la sanction pénale à la sanction administrative ?, Madame Frédérique CHOPIN, Maître de conférences HDR en droit privé, Centre de Droit social UR 901, AMU

11h45-12h30 Echanges avec la salle

III. UNE SANCTION ADMINISTRATIVE DOMINANTE EN DROIT DU TRAVAIL

14h Le rôle de la Caisse des dépôts dans la lutte contre la fraude au compte personnel de formation, Monsieur Laurent DURAIN, ancien directeur d'unité d'affaires à la CDC, membre du Comex

14h20 La place du Défenseur des droits dans le traitement des discriminations, Madame Sophie SERENO, Maître de conférences en droit privé, Centre de Droit social UR 901, FDSP, AMU

14h45 Quel cumul des sanctions administratives et des sanctions pénales en droit du travail ? Monsieur le Doyen Laurent GAMET, Professeur à l'Université Paris XII, Doyen de la Faculté de Droit, Avocat associé Factorhy Avocats.

15h10 Echanges avec la salle

15h45 Rapport de synthèse, Monsieur Franck PETIT, Professeur à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, Centre de Droit Social UR 901, AMU

16H15 Fin du colloque